Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 32

Artikel: Les élections neuchâteloises
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028954

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public 32

Bi-mensuel romand
N° 32 13 mai 1965

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les élections neuchâteloises

Nous avons suivi les élections neuchâteloises de près (des amis, collaborant à D. P., notamment Philippe Müller, étaient en liste) ; mais aussi avec le recul que donne la distance.
Ce recul, on l'éprouve en lisant les commentaires. Quoi, pourrait-on dire, tant de joie chez les uns, tant de lamentations chez les autres, pour un siège à l'exécutif ; même pas un renversement de majorité ; une participation socialiste équitable à l'exécutif, on connaît déjà ça au Conseil fédéral, dans beaucoup de cantons suisses. Il n'y a là rien de révolutionnaire. Cette appréciation est superficielle. Incontestablement, 1965 sera une date dans l'histoire neuchâteloise. Mais a-t-elle une signification différente de la date de victoires identiques de la gauche dans les cantons de Genève et de Vaud ?
Il y a là matière à une intéressante étude de politique comparée. Nous ne ferons que l'esquisser.

Les points communs

— On remarque qu'il suffit d'une sorte d'accident politique pour que se manifestent, dans un climat apparemment calme, des modifications profondes. L'échec radical de M. Pidoux dans le canton de Vaud fait penser à l'échec de M. Perret à Neuchâtel qui n'a tenu qu'à sept voix, même s'il s'agissait dans le premier cas d'une élection partielle, dans le second d'une élection générale.

— La revendication d'une certaine justice proportionnelle dans la répartition des sièges semble avoir été admise par le corps électoral aussi bien à Genève que dans les cantons de Vaud et Neuchâtel.

— Le second tour, par rapport au premier, a un étonnant pouvoir amplificateur. Les socialistes vaudois après s'être battus en 1958 pour défendre deux sièges qui leur étaient contestés, après avoir réussi à créer un ballottage général, ont pu faire passer sans peine trois candidats au second tour ; ils en auraient fait passer quatre (sur 7) si la fantaisie leur en était venue, comme les Neuchâtelois auraient pu en faire passer 3 (sur 5) au second tour, si trois sièges avaient été en compétition. Ainsi la revendication de la proportionnelle à l'exécutif crée en faveur du parti qui l'impose, paradoxalement, un courant majoritaire.

— Dans les trois cantons : Genève, Vaud et Neuchâtel, la victoire de la gauche a pris un aspect spectaculaire sans que les partis victorieux se soient vu confier une majorité qui leur permettrait de gouverner selon leur programme ; d'où un hiatus entre les espoirs créés et les moyens d'action. Le corps électoral de gauche peut y être d'autant plus sensible que la critique du Parti du travail reste vigilante. Les Vaudois s'en sont aperçus en 1962 ; l'expérience genevoise, elle, est en cours ; celle de Neuchâtel ne fait que commencer, mais dans les mêmes conditions.

Les différences

Ces différences sont assez importantes pour qu'on puisse souligner l'originalité et les chances de la gauche neuchâteloise.

— Neuchâtel, comme Genève, contrairement à Vaud, a vu un succès de la gauche après l'introduction du suffrage féminin. On sait que selon des études de politique comparée (celle de Duverger, notamment), le vote des femmes favorise la droite ; le plus souvent les femmes de la bourgeoisie votent, les femmes de la classe ouvrière s'abstiennent. La réussite neuchâteloise, triomphant en peu de temps du handicap du vote féminin, est d'autant plus remarquable.

— Le renouvellement des cadres dans la gauche neuchâteloise est frappant. Dans notre numéro 4, au temps du lancement de D. P., nous avions, dans une conversation avec Yves Velan, montré que l'échec de la Nouvelle Gauche comme parti politique ne devait pas faire oublier la qualité de cette expérience politique. Tant au P.O.P. qu'au Parti socialiste, le corps électoral l'a confirmé en élisant des militants en vue de l'ancienne Nouvelle Gauche.
De même, l'engagement des intellectuels a payé.

— A Neuchâtel, contrairement à Vaud et Genève, la gauche n'a pas bénéficié de la désunion des partis bourgeois, mais elle s'est imposée contre l'entente bourgeoise.

— L'unité d'action entre communistes et socialistes semble s'être faite à Neuchâtel sur des bases saines, que ne compliquaient pas, semble-t-il, des inimitiés personnelles des leaders comme dans d'autres cantons romands (à Genève, l'hostilité du Parti du travail qui perdait son titre de premier parti de gauche était particulièrement sensible). Les deux partis ont admis à la fois qu'ils avaient des intérêts communs et que c'est en étant eux-mêmes qu'ils faisaient le plein des électeurs de gauche. De surcroît, la relative faiblesse du P.O.P. en dehors du district de La Chaux-de-Fonds (où le P.O.P. participe d'ailleurs à l'exécutif communal) rendait les choses plus faciles.

Et les lendemains ?

Les difficultés que nous avons énumérées subsistent néanmoins. Il sera particulièrement intéressant de voir comment s'assurera la collaboration des syndicalistes, et notamment ceux de la F.O.M.H., avec les politiques ; comment sera réalisé le programme affiché.

L'expérience sera passionnante. La gauche neuchâteloise dispose de bons atouts. Nous lui souhaitons de réussir à créer un style nouveau.
A suivre, avec sympathie.

Le professeur Meynaud quitte Lausanne

Avec quel regret nous avons appris, il y a quelques semaines, que le professeur Meynaud, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris, dont il était détaché pour occuper la chaire de science politique de l'Université de Lausanne, avec quel regret nous avons appris que cet automne il quitterait notre pays.
Il a contribué à donner à la Faculté des sciences politiques une autorité qui lui permet d'être mieux que la filiale et la parente pauvre de la Faculté de droit ; il a démontré qu'il y avait une méthode pour l'étude scientifique des faits politiques ; il l'a appliquée à l'étude de notre démocratie pour prouver combien elle diffère de l'image toute faite qu'on en donne. Il apportait à notre Université le prestige de ses travaux, notamment sur « les groupes de pression » (n'a-t-il pas fait la fortune de ce mot ?).
D. P. connaît son accueil enthousiaste, sa générosité, les ressources de sa bibliothèque. Il est fâcheux que notre pays, qui pourtant ne déborde pas d'hommes de réputation européenne, n'ait pas su se l'attacher durablement.
Il y a moins d'une année, le professeur Meynaud a fait paraître un ouvrage magistral, dont on n'a pas, dans la presse, souligné l'importance. « Les consommateurs et le pouvoir » est une étude-clé de notre civilisation de l'abondance. Nous en donnerons une analyse dans notre prochain numéro.

Les articles de ce numéro ont été discutés ou rédigés par :

Ruth Dreifuss
Henri Galland
André Gavillet
Marx Lévy
Jean-Jacques Leu
Serge Maret
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 33 sortira de presse le jeudi 27 mai 1965